

①

DE

**FERDINAND ZANGANI MENACE ET REFUSE L'UNIVERSITE DE KISANGANI  
(RDC) POUR N'AVOIR PAS PARTAGE LES MEMES OPINIONS AVEC SES  
PROFESSEURS SUR LA GUERRE DU RDC  
ET LES ALLIES RWANDAIS.**

Ferdinand ZANGANI LINGOLO, étudiant en première Licence, Histoire, Faculté des Lettres de l'Université de KISANGANI qui, par ses convictions politiques, a toujours travaillé d'une manière assidue avec les alliés Rwandais et le RCD, s'est vu sérieusement menacé et refoulé injustement, sans aucun secours, par les professeurs Kabilistes ou en proie du mal.

En effet, le professeur BAKANGA ITINDI atteint son objectif, selon les promesse menaçantes qu'il m'avait faites, qui étaient celles de me faire quitter l'université ou la faculté parce que je travaillais directement avec les alliés et frères rwandais et, surtout que nous n'avions pas les mêmes opinions politiques.

Lors de ses enseignements, celui-ci faisait croire aux étudiants par ses analyses que «le RCD n'était qu'une histoire fantoche et vouée à l'échec, les principaux animateurs du RCD sont des envahisseurs étrangers Tutsi et, ceux-ci n'avaient jamais été congolais. Leur objectif premier était celui de piller les richesses du pays. Il fallait les déguerpier, vouloir ou pas. L'occasion pour le faire serait celle des affrontements sanglants du 14 au 17 Août dernier. Ces jours là seraient historique où on auraient parlé d'un génocide plus meurtrier et horrible contre les Tutsi et les traîtres congolais les plus proches d'eux.

Comme il s'adressait à moi et voulait ma réponse, je lui dis donc ceci : «comme activiste des droits de la personne dans le DHU (Droits Humains à l'Université), je ne pouvait accepter que le génocide soit perpétré dans notre pays surtout que les hommes restaient les mêmes (les blancs, noirs, jaunes ...), faisant tous partie de la grande famille humaine. Monsieur le professeur, un criminel massacrant un rwandais n'est différent de celui qui a massacré ses propres compatriotes en 1964 dans le Congo, pendant la sécession Katangaire, lors de l'épuration ethnique au Katanga sous le Gouverneur KIUNGU, au KOSOVO ou en 1940-1945 contre les Juifs. Je lui disais aussi que les Tutsis et les Hutus congolais y en avait, me référant ainsi à plusieurs documents scientifiques écrits par d'éminents savants. Je continuait en disant que cette guerre que nous connaissons était liée à l'insécurité frontalière et aux enjeux politiques nationaux et internationaux ». J'avais mes convictions et mon opinion sur ces réalités et l'objectivité <sup>que</sup> de nos jugements soient respectée comme l'exigent d'ailleurs la conscience et l'honnêteté scientifiques.

C'est en vain que le professeur avait tenté de me convaincre pour que j'adhère à son idéologie qui est celle du MLC ou de professeur WAMBA. En plein auditoire, il me lança alors une invitation à domicile avec insistance au vu et au su des camarades étudiants. Je résistait d'abord mais certains amis insistèrent que je le vois d'abord. C'est ainsi que ce même jour là, le Jeudi 23 Septembre 1999 à 20h30, je me présenta chez lui. Il ne répondit pas <sup>me dit subitement</sup> mais dira qu'il ne pourra pas me recevoir. Alors que je rentrais chez moi, il me demanda de revenir. Lorsque je m'approche de lui, il me reçois avec une rafale de paroles d'humiliation et sévices : « toi, ZANGANI Ferdinand, comme membre de DHU (Association de Défense des Droits de Humains

à l'Université), du collège de représentants de l'Université de KISANGANI et de l'OKAPI, tu es très actif dans le RCD et l'un de pivots moteurs pour l'implantation de ce mouvement dans la province. Tu as donc détourné les Jeunes et étudiants en les entraînant dans le RCD (GOMA) et par ce fait tu as rendu la province aux envahisseurs rwandais. Tu t'es donné corps et âme à ce mouvement, plus que ceux qui en profitent. Donc nous nous sommes concertés entre nous professeurs qui vous donnons cours pour vous couler et vous faire partir si pas de l'Université ou alors de la Faculté. Et d'ailleurs, notre avantage est que pour les sept cours de votre auditoire, nous ne sommes que deux professeurs anti-RCD qui les dispensons. Chose facile. Ainsi nous <sup>te</sup>réduiront au silence pour que l'on ne nous parle plus de cette affaire de RCD au campus. Il faut frapper durement la tête». Je lui répondis par deux phrases : « On ne peut pas casser de cette façon un cadet cher grand-frère ». Il réagit : « Tu n'es plus un petit frère, mais un ennemi ». En second lieu je dis : « Comme c'est pour des menaces que vous m'aviez appeler, permettez alors que je rentre chez moi ». Je quitta alors sa parcelle.

Vu toutes ces menaces, je pris la précaution d'en faire rapport à mes autorités académiques. Le vendredi 24.09.1999 je rapporte tout à mon Doyen de Faculté. Ce dernier m'appela au calme et me rassurant que l'affaire allait s'arranger.

Le Samedi, 25.9.1999 je faisais le même rapport au chef de mon département d'Histoire, le Professeur BILUSA qui me donna les mêmes assurances. J'en fis autant avec le Secrétaire Général Administratif de l'Université qui me réservait la même réponse que ses prédécesseurs.

Comme l'affaire prenait d'autre allures, Monsieur le Gouverneur de province, sur son propre initiative, invita le professeur précité et le Professeur BILUSA cité ci-haut pour en savoir plus. A leur retour du gouvernorat, j'étais tout simplement devenu objet de grandes et sérieuses menaces de la part de ces enseignants. Certaines de ces menaces écrites se trouvent dans les correspondances du courrier de cette lettre.

Après plusieurs tentatives de Monsieur le Gouverneur qui a convoqué quatre réunions successivement voulant que les choses s'arrangent en famille devant toutes les notabilités de la province et les autorités académiques des institutions d'enseignement supérieur et universitaire en place, ce fut sans succès. Le Doyen de ma Faculté suggérait qu'il me fallait écrire une lettre de demande de pardon ou de mesures de clémence à ces professeurs. Je refusais cette offre parce que je ne voyait pas ma culpabilité devant ces hommes. Je voulais plutôt que la justice et la lumière soient établies parce qu'au fond je n'étais qu'un innocent. Le Doyen de ma faculté me dira alors que mon refus de <sup>de</sup> demande de pardon ou des mesures de clémence confirmait mon exclusion de la Faculté.

Le Gouverneur qui avait allumé le feu qu'il ne savait plus éteindre, se résolut dans la proposition de me voir leur demander pardon même si j'avais raison. Ainsi le Gouverneur invita alors les autorités académiques, les notabilités de la province, les <sup>de</sup> représentants des étudiants et les deux professeurs concernés - qui ne s'étaient pas présentés - ce fut le Samedi 22.10.1999 à 16h00. On condamna leur absence et les participants suggérèrent que j'accepte la demande d'un pardon mutuel pour lever

l'équivoque et solutionner en famille ce problème. Vu que la délibération devait intervenir dans moins d'une semaine, un rendez-vous fut fixé anticipant celle-ci, le Lundi 24.10.1999 à 16h00.

Le Lundi 24.10.1999, Son Excellence Monsieur le Vice-Gouverneur, les autorités académiques, les notabilités de la place, le Président des Etudiants de l'OKAPI, l'un de deux professeurs concernés (BILUSA était présent mais BOKANGA n'était pas là) et moi-même, étions là. Les participants émirent <sup>l'idée</sup> d'analyser philosophiquement le refus d'apparaître et confrontation de ce professeur qui me malmenait. En justice il se serait fait condamner par défaut. On passant alors aux choses sérieuses. Je me leva, debout, avec la permission de tous les participants et dis : « devant mes aînés et parents, aux noms des mânes de nos ancêtres de la province orientale et au nom de Dieu, notre père, en âme et conscience, je ne me représente pas le mal que je vous ai faits mais que si, inconsciemment, je vous avais offensé que votre pardon me soit accordé ». Après ces mots, il s'en était suivi de vives acclamations de toute l'assistance. Je vis quelques personnes asperger le sol du contenu de leur verre et d'autres encore le consommer à grand goulot : symbole traditionnel observé dans des circonstances pareilles. Après quelques minutes de silence, le professeur BOKULA, le plus âgé de cette rencontre, prit la parole, avec la permission de Monsieur le Vice-Gouverneur, disant : « au nom de Dieu et de celui des mânes de nos ancêtres nous acceptons et recevons votre pardon. Qu'ils vous protègent, assistent et vous combent de <sup>de</sup> bénédiction, courage et bonne chance ». La suite, c'est la même réaction qui se répète.

L'un de mes deux professeurs concernés avait, séance tenante, clamé tout haut « qu'il n'y avait pas et plus de problèmes entre moi leur cadet et étudiant et eux, mes aînés et professeur. La soirée continua et on se séparait vers 20h dans la gaieté avec des chaleureuses accolades.

Mais hélas, tout avait été violé. Ces deux professeurs campaient dans leur position de départ et se résignaient à exécuter leur promesse de m'abuser injustement et me faire quitter l'université. Ils vont alimenter leur perfidie par des mensonges excessifs disant que je n'avais pas été fort cette année parce que je m'adonnais plus aux activités politiques du RCD et en plus je travaillais pour ma survie. Point n'est question pour moi de parler de mes prestations et qualité comme étudiant depuis le premier graduat et de <sup>leurs ruses</sup> ~~des~~ ourdies dans le pire du satanisme et de la sorcelleries dans cette affaire. Je sais que les forces du mal ont eu raison cette fois-ci. Je suis sûr et certain qu'un jour, le Juste Dieu de Jésus-Christ en moi fera justice. Au delà de cette lettre je ne peux plus rien faire, car pour moi le pardon, en âme et conscience, avait été déjà prononcé et accepté.

Mes remerciements,

Aux personnes humaines ~~épies~~ de bon sens et militant pour la justice et la paix au monde, à tous ceux qui de près ou de loin ont cherché à trouver solution de façon pacifique à ce problème.

Ferdinand ZANGANI.

